

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DeLaval Alkali 1+

EU3058

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 29-janv.-2013

Date de révision :
16-mars-2022

Numéro de révision: 2.0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DeLaval Alkali 1+
UFI: 8050-G0K1-F00N-65NH
Contient méta-silicate de disodium; Dichloroisocyanurate de sodium dihydrate

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Agents de nettoyage, alcalins
Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant	Fournisseur
DeLaval N.V.	France: DeLaval
Industriepark-Drongen 10	Omega Parc Bat. 5
Gent	3 Bd Jean Moulin - CS40504
Belgium	78997 Elancourt
Tel. +32 9 280 91 21	France
Email MSDS.EU@delaval.com	Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2. (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1. (H318)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3. (H335)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 2. (H411)

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Hazard Pictogram(s)



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée
 H318 - Provoque de graves lésions des yeux
 H335 - Peut irriter les voies respiratoires
 H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
 EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

Mentions de danger spécifiques de l'UE

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
 P261 - Éviter de respirer les poussières
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P314 - Consulter un médecin en cas de malaise

Contient

métasilicate de disodium; Dichloroisocyanurate de sodium dihydrate

2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) ($\geq 0.1\%$)

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) ($\geq 0.1\%$)

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	% massique	Classification CLP	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M (aigu)	Facteur M (chronique)	Numéro d'enregistrement REACH
Carbonate de sodium 497-19-8	207-838-8	40 - 50	Eye Irrit. 2 (H319)	-	-	-	01-2119485498-19-0018
Métasilicate de disodium	229-912-9	10 - 20	Skin Corr. 1B (H314) STOT SE 3 (H335)	-	-	-	01-2119449811-37

6834-92-0			Eye dam. 1 (H318) Met. corr. 1 (H290)				
Dichloroisocyanurate de sodium dihydrate 51580-86-0	220-767-7	5 - 10	Acute Tox. 4 (H302) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) EUH031	-	-	-	01-2119489371-33

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	CL50 par inhalation
Carbonate de sodium	= 2800 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rat)	2300 mg/m ³ (Rat)
Métasilicate de disodium	= 1153 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rat)	2.06 g/m ³ (Rat)
Dichloroisocyanurate de sodium dihydrate	500 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	Aucune donnée disponible

Informations supplémentaires

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0.1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Conseils généraux	Consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
Ingestion	Consulter immédiatement un médecin. Transporter à l'écart de toute exposition, maintenir en position couchée. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Protection pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
Effets retardés	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Agent chimique sec, Dioxyde de carbone (CO₂), Jet d'eau, Mousse résistant à l'alcool

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Autres informations

Voir Section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Remarques générales en matière d'hygiène

Conservé à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Conservé les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conservé dans des conteneurs proprement étiquetés. Éviter une exposition directe au soleil.

Classe de stockage (Allemagne)

10 - 13

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition

Sans objet

Autres recommandations

Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Poussière respirable: 3 mg / m³ - poussière inhalable: 10 mg / m³ (La Suisse).

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Chlore 7782-50-5	STEL: 0.5 ppm STEL: 1.5 mg/m ³		STEL: 0.5 ppm STEL: 1.5 mg/m ³	STEL: 0.5 ppm STEL: 1.5 mg/m ³	TWA: 0.5 ppm TWA: 1.5 mg/m ³ Peak: 0.5 ppm Peak: 1.5 mg/m ³

Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Chlore 7782-50-5		STEL: 0.5 ppm STEL: 1.5 mg/m ³ TWA: 0.5 ppm	STEL: 1.5 mg/m ³	STEL: 0.5 ppm STEL: 1.5 mg/m ³	
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Chlore 7782-50-5	STEL: 0.5 ppm STEL: 1.5 mg/m ³ TWA: 0.5 ppm TWA: 1.5 mg/m ³ Ceiling: 0.5 ppm Ceiling: 1.5 mg/m ³	MAK: 0.5 ppm MAK: 1.5 mg/m ³ KZGW: 0.5 ppm KZGW: 1.5 mg/m ³	STEL: 1.5 mg/m ³ TWA: 0.7 mg/m ³	TWA: 0.5 ppm TWA: 1.5 mg/m ³ Ceiling: 1 ppm Ceiling: 3 mg/m ³	STEL: 0.5 ppm STEL: 1.5 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL)
Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible
Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux
Protection de la peau

lunettes de sécurité avec protections latérales. EN 166.
Vêtements à manches longues. Tablier de protection chimique.
Bottes. Wear protective clothing and gloves (EN 14605).

Protection des mains

PVC, Caoutchouc nitrile, (EN 374), Temps de pénétration: 480 min (level 6) - Épaisseur: 0.4mm

Protection respiratoire

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Solide, Poudre

Aspect

Blanc

Odeur

Légèrement chlorée

Seuil olfactif

Aucune information disponible

Propriété

Point/intervalle de fusion

Valeurs

Aucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullition

Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'inflammabilité:

Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'explosivité

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'inflammabilité

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité

Aucune donnée disponible

Point d'éclair

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité

Aucune donnée disponible

Température de décomposition

Aucune donnée disponible

pH

11.8 (1%)

Viscosité cinématique

Aucune donnée disponible

Hydrosolubilité

soluble

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage : n-octanol/eau

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur

Aucune donnée disponible

Densité

1.130 kg/L

Densité relative

Aucune donnée disponible

Densité de vapeur

Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Sans objet

9.2. Autres informations

Viscosité

Aucune donnée disponible

Masse volumique apparente

1.05

9.2.1. Information with regard to physical hazard classes

Sans objet

9.2.2. Other safety characteristics

Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique**Stabilité**

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses**Polymérisation dangereuse**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Possibilité de réactions dangereuses

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées. La combustion produit des émanations très inconfortables et toxiques. En cas d'échauffement, peut dégager des gaz dangereux. Pour éviter toute décomposition thermique, ne pas surchauffer.

10.5. Matières incompatibles**Matières incompatibles**

Incompatible avec les acides et bases fortes, Incompatible avec les agents comburants

10.6. Produits de décomposition dangereuxLa décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes d'azote (NO_x). Chlore.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Information on hazard classes as defined in Regulation (EC) No 1272/2008**Toxicité aiguë****Inhalation**

Aucune information disponible.

Contact oculaire

Risque de lésions oculaires graves.

Contact avec la peau

OECD 404.: Irritant pour la peau.

Ingestion

En cas d'ingestion, provoque des brûlures de l'appareil digestif supérieur et des voies respiratoires. Peut brûler la bouche, la gorge et l'estomac.

DL50 cutanée

> 2000 mg/kg; (OECD 402)

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Carbonate de sodium	= 2800 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rat)	2300 mg/m ³ (Rat)
Métasilicate de disodium	= 1153 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rat)	2.06 g/m ³ (Rat)
Dichloroisocyanurate de sodium dihydrate	500 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	No data available

Rat (rat) Rabbit (lapin)

Corrosion/irritation cutanée

Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Information on other hazards**11.2.1. Endocrine disrupting properties**

Endocrine disrupting properties Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$).

11.2.2. Autres informations**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****12.1. Toxicité****Effets d'écotoxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Carbonate de sodium	242: 120 h Nitzschia mg/L EC50	300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 310 - 1220: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static		265: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Métasilicate de disodium	EC50= 207 mg/l	LC50= 210mg/l		216: 96 h Daphnia magna mg/L EC50
Dichloroisocyanurate de sodium dihydrate	EC50 (Chlorella pyrenoidosa (aglae)): < 0.5 mg/l Exposure time: 3 h	LC50= 0.25 mg/l (96h)	EC50 : 51 mg/l (3 h)OECD Test Guideline 209	EC50= 0.28 mg/l (48h)

12.2. Persistence et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom chimique	Coefficient de partage
Dichloroisocyanurate de sodium dihydrate	-0,0056

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Endocrine disrupting properties

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$).

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés Éliminer conformément aux réglementations locales.

Autres informations Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit

lui-même mais à son application
Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONU	3077
14.2 Nom d'expédition	3077 - Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a (Dichloroisocyanurate de sodium dihydrate)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments	Aucune information disponible

ADR/RID

14.1 N° ONU	3077
14.2 Nom d'expédition	3077 - Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a (Dichloroisocyanurate de sodium dihydrate)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

IATA/ICAO

14.1 N° ONU	3077
14.2 Nom d'expédition	3077 - Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a (Dichloroisocyanurate de sodium dihydrate)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classification allemande WGK Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 3 (auto-estimation)

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH

Reg. 878/2020 That modify REACH

Reg. 2016/918 (ATP 8 CLP)

Dir. 2000/39/CE

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Inventaires internationaux

All of the components in the product are on the following Inventory lists: Aucune information disponible.

EINECS/ELINCS

All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

Autres informations

Ingredient declaration according to 648/2004/EEG

<5% Non-ionic surfactants

5-15% Chlorinated bleaching agent

>30% Phosphates

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS**Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H290 - Peut être corrosif pour les métaux

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

Principales références de la littérature et sources de donnéeswww.ChemADVISOR.com/**Date de préparation** 29-janv.-2013**Date de révision :** 16-mars-2022**Numéro de révision:** 2.0**Remarque sur la révision:****Motif de la révision** Update Section: 1.1 (+ UFI), 14, (EU) 2020/878**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité